

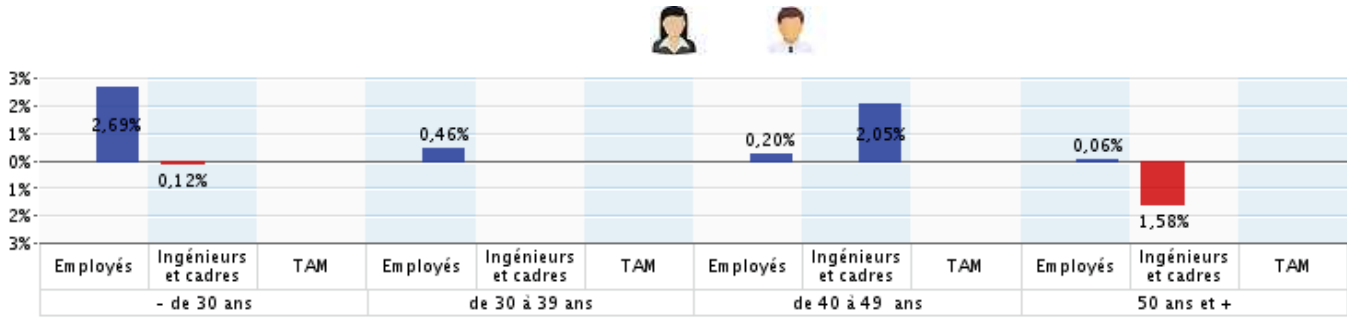
# Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes



Société : 01 - INTERTEK FRANCE  
 Période : de 01/2024 à 12/2024  
 Effectifs : plus de 250 salariés  
 Critère d'analyse : CSP

91 / 100

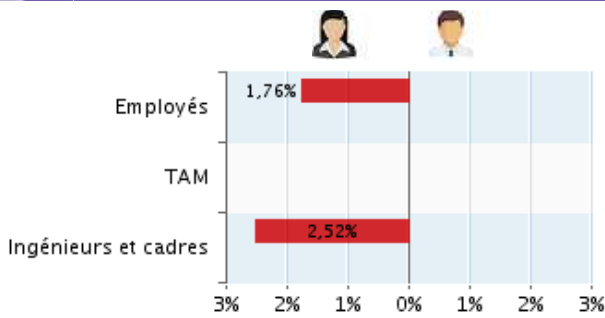
## 1- Ecart de rémunération (40 points)



36

Ecart de rémunération : 277 : 164 Femme ,113 Homme

## 2- Ecarts d'augmentations individuelles (20 points)

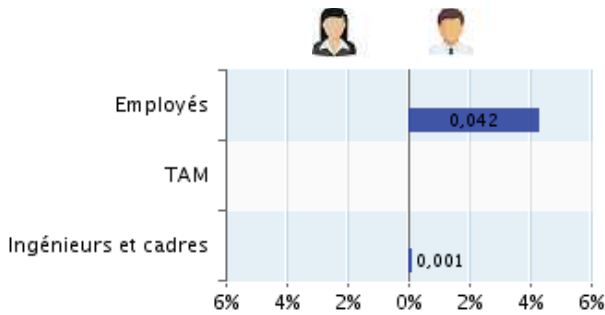


Il y a eu des augmentations et les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

20

Ecart d'augmentations individuelles : 277 : 164 Femme ,113 Homme

## 3- Ecarts de promotions (15 points)



Il y a eu des promotions et les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

10

Ecart de promotions : 277 : 164 Femme ,113 Homme

## 4- Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (15 points)



100% des femmes en retour de congés maternités ont été augmentées

15

## 5- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations (10 points)



10

Nombre de salariés du sexe sous-représenté : 4